

2024



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Exercice mars 2024 / mars 2025



### 3. Le mot des co-présidentes

### 4. Préambule



### 5. Projet associatif

6. Un acteur stratégique local

6. Un ancrage territorial

7. Un Conseil d'Administration pluriprofessionnel

8. Une équipe salariée dédiée

## SOMMAIRE



### 10. Projet de santé : bilan des actions engagées

11. Mission 1 : Accès aux soins

14. Mission 2 : Organisation de parcours pluriprofessionnels autour du patient

16. Mission 3 : Développement des actions territoriales de prévention

9. Une collaboration entre équipe salariée et professionnels de santé

10. Des ressources humaines

11. Des objectifs stratégiques

19. Mission 4 : Gestion de crise

20. Mission 5 : Développement de la qualité et de la pertinence des soins

21. Mission 6 : Accompagnement des professionnels de santé sur le territoire



### 23. Glossaire

## LE MOT DES CO-PRÉSIDENTES

*Chers amis, chers adhérents, chers partenaires,*

*L'année 2024 aura été, pour la CPTS La Salamandre, une année de transition et d'affirmation. Transition, parce que plusieurs mouvements ont marqué notre gouvernance comme notre équipe salariée. Affirmation, parce que notre projet s'est consolidé, nos actions se sont déployées, et notre rôle sur le territoire a gagné en visibilité et en reconnaissance.*

*Nous avons eu la joie d'accueillir plusieurs nouveaux administrateurs au sein du conseil d'administration : Emmanuel Monory, pharmacien ; Benoît Bourguignon, masseur-kinésithérapeute, aujourd'hui co-trésorier ; et Sophie Caillard, infirmière, désormais co-secrétaire générale. Le renouvellement au tiers du CA a permis l'émergence de nouveaux regards, de nouvelles expertises, et d'un souffle collectif renforcé.*

*La rédaction collaborative de notre projet associatif 2025-2030 a été un moment fort de cette année. Ce texte fixe une vision claire et partagée de notre action : structurer une réponse de santé territoriale visible, fluide, solidaire, et adaptée aux réalités de terrain.*

*En 2024, notre CPTS a su pérenniser les actions qui ont fait leurs preuves, tout en ouvrant la voie à de nouvelles dynamiques, le tout avec un ancrage local affirmé, construit sur la confiance, la proximité et l'engagement des adhérents et de l'équipe salariée.*

*Notre fonctionnement interne a lui aussi gagné en maturité. La structuration pérennisée par commissions thématiques facilite les échanges entre gouvernance, équipe salariée et adhérents. Les groupes de travail ont gagné en expérience et se consolident, le projet de santé bénéficie d'un accompagnement renforcé et d'une meilleure coordination, grâce à une équipe salariée qui a su faire preuve d'une mobilisation remarquable. C'est dans cet esprit d'équipe, de coopération et de responsabilité partagée que nous souhaitons inscrire durablement notre fonctionnement.*

*Cette organisation structurée contribue à faire rayonner nos actions. Aujourd'hui, notre CPTS est identifiée et reconnue par les partenaires institutionnels, les acteurs du soin, du médico-social et du social, pour sa capacité à proposer, à rassembler, et à agir avec pertinence et pragmatisme. Nous croyons profondément que c'est la diversité des regards et la richesse des compétences engagées qui font notre force.*

*Nous remercions chaleureusement chaque adhérent, chaque professionnel investi, chaque partenaire impliqué, pour la confiance, le temps et l'énergie consacrés. Ensemble, continuons à faire vivre ce projet collectif exigeant mais enthousiasmant, à la hauteur des enjeux de notre territoire.*



Magali Florance et Florence Doury-Panchout, Co-Présidentes

# SOUS L'ŒIL DE LA SALAMANDRE

## la responsabilité populationnelle, une vision collective pour mieux travailler ensemble

La notion de responsabilité populationnelle est de plus en plus présente dans le débat public : il s'agit de l'organisation collective visant à améliorer la santé de toute une population, y compris des personnes sans recours régulier aux soins. Elle peut impressionner, voire inquiéter, car elle est parfois perçue comme une forme de responsabilité individuelle pesant sur chaque professionnel de santé. Il est donc essentiel d'en clarifier le sens et les enjeux dans notre quotidien de soignants.

• **Non, chaque professionnel n'est pas responsable de chaque habitant du territoire.**

La responsabilité populationnelle n'est ni une injonction individuelle, ni une obligation de faire plus. Il ne s'agit pas, pour chacun, de prendre en charge tous les patients, ni de répondre à toutes les demandes.

• **Oui, il s'agit de mieux organiser collectivement la réponse aux besoins de santé.**

Cela passe par la mise en lien, la coordination, la lisibilité de l'offre existante. Cela consiste à faire en sorte que les bonnes compétences soient accessibles au bon moment, au bon endroit pour chaque habitant du territoire ; et que les professionnels puissent se connaître, s'appuyer les uns sur les autres, éviter les doublons ou les ruptures de parcours.

• **Croiser les savoir-faire pour faire équipe à l'échelle du territoire.**

Sur notre territoire, les compétences sont nombreuses et de qualité, mais encore trop méconnues ou dispersées. La CPTS a pour mission de valoriser ces savoir-faire, de créer des passerelles entre professionnels, et de rendre visibles les ressources du territoire, pour les patients comme pour les soignants.

La responsabilité populationnelle, ce n'est pas tout faire, c'est mieux faire, ensemble.

CE QUE CE N'EST PAS	CE QUE C'EST
Une obligation de tout prendre en charge soi-même	Une coordination collective au service de tous
Une injonction à «faire plus»	Une organisation pour «faire mieux» avec ce qui existe
Une charge individuelle pour chaque professionnel	Une responsabilité partagée à l'échelle d'un territoire
Une réponse systématique à toutes les demandes	Un travail sur les parcours, l'orientation, la lisibilité
Un dispositif supplémentaire en plus de tout le reste	Un outil pour éviter les ruptures, les doublons, les impasses
Une structure de soins	Une structure d'appui et de lien
Une mise en concurrence entre professionnels	Une valorisation des compétences et du travail en réseau

**Pour les patients, la responsabilité populationnelle, c'est...**

- Des parcours plus clairs et moins de ruptures en permettant aux patients de trouver plus facilement le bon interlocuteur, au bon moment.
- Une orientation plus juste, en fonction des besoins : Connaître les ressources du territoire permet d'adresser les patients vers l'offre la plus adaptée à leur situation, qu'il s'agisse de soins, de prévention ou d'accompagnement.
- Un impact concret sur la santé publique : Mieux organiser les parcours permet, à terme, de réduire les hospitalisations évitables, les complications liées aux maladies chroniques, ou encore le renoncement aux soins pour les plus fragiles.

### Mini lexique

**Approche populationnelle** : prise en compte des besoins de santé d'un territoire dans son ensemble, au-delà des seules demandes exprimées par les patients, en tenant compte des usagers "invisibles".

**Par opposition à l'approche patientèle** : prise en charge centrée sur les patients connus et suivis d'un cabinet ou d'un établissement, sans prise en compte des publics invisibles ou non consultants.

**Intégration clinique** : organisation des soins autour du patient, sans rupture entre disciplines, structures (libéral ou établissement de santé) ou secteurs (sanitaire, médico-social, social).

**Micro-système clinique** : petite équipe interprofessionnelle qui s'organise pour répondre, ensemble, aux besoins d'un segment de population défini sur un territoire, en incluant les publics peu suivis ou à risque.

*Exemple sur notre territoire :*

*L'organisation du dépistage de la rétinopathie diabétique, est assurée par une coordination entre orthoptistes, ophtalmologues et endocrinologues, en lien avec la Caisse Primaire de l'Assurance Maladie (CPAM), le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) Santé Escale 41 et les Contrats Locaux de Santé (CLS), pour aller vers les patients diabétiques sans suivi ophtalmologique régulier. La CPTS facilite la structuration et le déploiement de cette action à l'échelle du territoire.*

**Collaboration interprofessionnelle** : Travail commun entre professionnels de différents métiers et statuts, fondé sur la reconnaissance mutuelle et la complémentarité des compétences.

**Décloisonnement** : Suppression des barrières entre ville et hôpital, santé et social, libéral et salarié, pour fluidifier les parcours.

**Usagers invisibles** : Personnes ayant peu ou pas recours aux soins, souvent en situation de vulnérabilité, et dont les besoins ne sont pas repérés par les circuits classiques.





## Nos 6 missions (Cadre de l'accord conventionnel interprofessionnel des CPTS)

### Missions sociales :

- Faciliter l'accès aux soins
- Organiser les parcours pluriprofessionnels coordonnés
- Mettre en œuvre des actions de prévention
- Répondre aux crises sanitaires

### Missions optionnelles :

- Améliorer la qualité et la pertinence des soins
- Accompagner les professionnels de santé du territoire

## Nos grandes orientations stratégiques pour 2025–2030

- Créer une communauté professionnelle solidaire et coordonnée : encourager l'interconnaissance, le sentiment d'appartenance et la dynamique associative ;
- Renforcer la collaboration interprofessionnelle, dans le respect de l'autonomie de chacun : favoriser le travail commun entre professions de santé, libéraux et salariés, sanitaire, médico-social, social ;
- Rendre l'offre de santé territoriale plus lisible et fluide ;
- Déployer des actions à fort impact.

## Projets à mettre en œuvre (2025–2030)

### • Projet de santé : structurer, consolider, innover

Certaines actions «historiques», comme les Ateliers Grandir ou le dépistage de la rétinopathie diabétique, seront renforcées et progressivement étendues à tous les secteurs du territoire. En parallèle, nous souhaitons encourager l'émergence de projets innovants, fondés sur les besoins de terrain et portés par des professionnels investis.

Pour garantir la rigueur et la pertinence des initiatives soutenues, une commission scientifique et déontologique sera mise en place.

### • Vie associative : fédérer, accueillir, fidéliser

Le développement de la vie associative est essentiel pour consolider une communauté professionnelle engagée et active. Il s'agit de renforcer le sentiment d'appartenance et de faciliter l'implication des

adhérents dans les projets de santé du territoire. Nos priorités seront d'améliorer l'accueil des nouveaux adhérents, renforcer et personnaliser l'accompagnement des référents de groupe de travail, valoriser l'engagement des adhérents, améliorer notre communication auprès de notre communauté.

### • Communication : rendre visible, partager, mobiliser

La stratégie de communication de la CPTS La Salamandre met l'accent sur deux axes prioritaires : renforcer la communication auprès des adhérents pour mieux mobiliser les professionnels de santé du territoire, et poursuivre une communication externe de qualité pour maintenir des liens solides avec les partenaires institutionnels, associatifs et territoriaux.

### En savoir plus ?

Scannez ce QR code pour consulter le projet associatif 2025–2030 dans son intégralité :



## Nos valeurs fondatrices

- Collaboration interprofessionnelle
- Bienveillance, entraide, communication ouverte
- Actions de santé fondées sur les preuves et sur l'approche bio-psycho-sociale
- Reconnaissance de l'autonomie de chaque profession
- Accessibilité et inclusion pour tous
- Transparence, co-construction et respect mutuel



## Un Conseil d'Administration pluriprofessionnel

Au sein du conseil d'administration, 7 professions de santé sont représentées. Le conseil d'administration est composé de 12 membres et s'est réuni cette année **12 FOIS.**



- Sahar Iravani, Amélie Pottier et Valérie Molina ont quitté le conseil d'administration.
- Emmanuel Monory, Benoît Bourguignon et Sophie Caillard ont rejoint le CA après leur élection à l'issue de la dernière AG.
- Fanny Laveau a rejoint le CA après le départ de Thibault Parenteau, en juin 2025.
- Lucie Mizzi et Benoît Bourguignon ont été élus trésoriers, Sophie Caillard a été élue co-secrétaires générales au côté de Juliette Nourisson, Magali Florance et Florence Doury Panchout ont assuré leur troisième année à la co-présidence de l'association

## Une équipe salariée engagée, adaptable et au cœur du projet

En 2024 et début 2025, l'équipe salariée de la CPTS La Salamandre a confirmé sa place centrale dans la dynamique de projet. Malgré les mouvements de personnel, elle a su faire preuve d'une grande réactivité et d'une forte capacité d'adaptation, permettant d'assurer la continuité des actions, le lien avec les professionnels et l'appui aux instances dirigeantes.



Rémi Delfour-Peyrethon, coordonnateur du projet de santé, a vu ses missions s'élargir : il assure désormais, en plus de la coordination et de la mise en œuvre du projet de santé, l'animation de l'équipe projet, le suivi des commissions et une interface renforcée avec les institutions et les partenaires.

Corinne Menon-Bertheux, comptable, apporte sa rigueur dans la gestion financière de l'association.

Laure Bogaert, arrivée en février 2025, occupe le poste de chargée d'administration, de logistique et de communication. Son profil polyvalent permet de structurer davantage la communication interne et externe, de soutenir l'animation de la vie associative, tout en assurant un appui logistique essentiel à l'équipe projet et aux groupes de travail.

Raphaël Ziemer, arrivé en septembre 2025, occupe le poste de chargé de mission, en appui du coordonnateur de projet sur les sujets du numérique en santé, de la prévention et de la qualité et pertinence des soins.

Ces fonctions complémentaires permettent aujourd'hui à la CPTS de fonctionner de manière plus fluide, tout en renforçant sa visibilité et sa capacité d'action sur le territoire.

Les départs successifs de Valérie Bourgeois (directrice de la stratégie jusqu'en avril 2025) et d'Opéhlia Leblond-Tessier (assistante de gestion jusqu'en décembre 2024) ont marqué une période de transition. C'est grâce à la mobilisation exceptionnelle de l'équipe salariée en place, à son professionnalisme et à sa solidarité, appuyée par l'implication renforcée du conseil d'administration, que cette période a pu être traversée sans rupture, avec efficacité et engagement.

## Une collaboration gouvernance-salariés renforcée

La collaboration entre l'équipe salariée et les professionnels de santé, notamment les membres du conseil d'administration, a été mise à l'épreuve par les mouvements de personnel. Elle s'est néanmoins renforcée, portée par un engagement mutuel sincère, une mobilisation collective dans les temps forts, et une volonté commune de faire avancer le projet de manière constructive.

Au cours de l'année écoulée, cette dynamique a été particulièrement nourrie par un séminaire dédié aux administrateurs et à l'équipe salariée, organisé avec le soutien de la CPTS Academy (portée par la

Fédération des Unions Régionales des Professionnels de Santé). Ce temps de travail partagé a permis une meilleure interconnaissance et a contribué à installer un climat de confiance, d'écoute et de bonne humeur.

Il a aussi ouvert la voie à une réflexion collective sur les modes de fonctionnement, les marges de manœuvre, les complémentarités de chacun, et a permis de tracer ensemble des perspectives d'évolution pour la CPTS, dans un esprit de responsabilité partagée. Ce séminaire a montré la force du collectif et la capacité de l'équipe à se rassembler autour d'un projet commun.

Nous souhaitons pérenniser ces temps collaboratifs, convaincus que la richesse de notre CPTS repose sur la diversité des profils, la complémentarité des expertises, et une intelligence collective en action, au service de la santé du territoire.

Dans le cadre de cette collaboration entre équipe salariée et administrateurs, le travail en commissions thématiques s'est poursuivi, avec l'arrivée de nouveaux administrateurs dans toutes les commissions, ainsi que d'adhérents non administrateurs.



## Mission 1 : Accès aux soins

### Accès à un médecin traitant

• **Référence du groupe de travail :** Dr Clara Motteau, médecin généraliste

• **Adhérents et partenaires sollicités :** professionnels de santé libéraux, Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) Santé Escale 41, collectivités locales du territoire, Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins (CDOM) du Loir et Cher, Ossons nous soigner, Centre Hospitalier Simone Veil de Blois (CHSB), Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) du Loir-et-Cher, Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du blaisois.

#### • Description de l'action :

+ La rédaction d'un plan d'action de retour aux soins à destination des patients sans médecin traitant en partenariat avec le Centre d'Examen de Santé (CES) de la CPAM.

+ Le développement de la téllexpertise via l'outil Omnidoc afin d'améliorer l'accès à un médecin

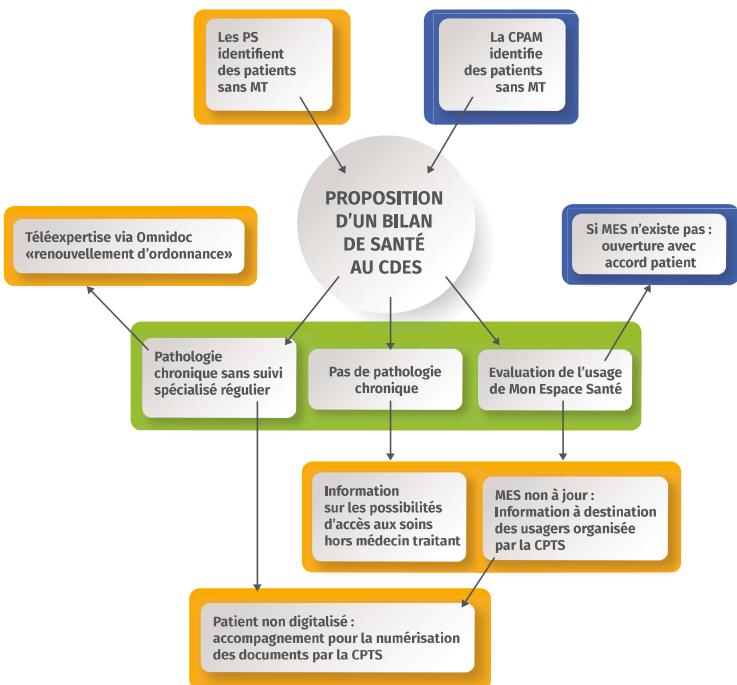
traitant.

+ Dans le cadre de l'accompagnement d'un départ de médecin de notre territoire, nous avons partagé notre idée à nos partenaires sur la possibilité de numériser et synthétiser les dossiers patients afin de faciliter leur transmission à un futur médecin. Ce projet fait actuellement l'objet d'une analyse approfondie de faisabilité.

+ Notre CPTS a été conviée, avec 4 autres acteurs du territoire, à présenter sa mission en faveur de l'amélioration de l'accès aux soins ainsi que les conditions et possibilités d'accès direct (sans prescription) à certaines solutions de santé dans le cadre du projet « Territoire Zéro Non-Recours » porté par le CIAS du blaisois.

#### • Quelques chiffres :

+ 2 protocoles ont été créés et mis en action sur le réseau Omnidoc de notre CPTS (déshydratation du sujet âgé et renouvellement d'ordonnance)



### Soins non programmés

- **Référence du groupe de travail :** Dr Clara Motteau, médecin généraliste
- **Adhérents et partenaires sollicités :** professionnels de santé libéraux, CHSVB, cabinets médicaux du territoire, association Service d'Accès aux Soins (SAS) 41, CPAM du Loir-et-Cher, Agence Régionale de Santé (ARS) Centre-Val de Loire, CPTS du Loir-et-Cher, Union Régionale des Professionnels de Santé Médecins Libéraux (URPS-ML), CDDM du Loir et Cher, DAC Santé Escalé 41, association des médecins régulateurs de la Permanence Des Soins Ambulatoires (PDSA).
- **Description de l'action :**
  - + Poursuite d'une organisation effective de soins non programmés dans les cabinets de médecine générale volontaires du territoire de la CPTS La Salamandre. La régulation qui était assurée jusqu'à présent par le 15 est dorénavant la responsabilité du 116-117 depuis son lancement opérationnel par le SAS ambulatoire 41. Les patients nécessitant une consultation de soins non programmés sont ainsi dirigés vers des rendez-vous correspondants à des créneaux mis à disposition par les médecins volontaires du territoire. Pour rappel, le rôle du SAS est d'orienter au mieux les patients qui n'ont pas pu joindre leur médecin traitant ou prendre de rendez-vous avec celui-ci dans les 48h, pour des situations non urgentes.

+ Pour la troisième année consécutive, une ligne d'astreinte de kinésithérapie respiratoire, assurant la continuité des soins les week-ends et les jours fériés a fonctionné de fin octobre 2024 à mi-avril 2025 afin d'assurer la continuité des soins respiratoires urgents durant la période hivernale, pour les enfants et, pour la première année, les adultes, toutes pathologies confondues.

#### • Quelques chiffres :

- + Soins non programmés : 4 182 créneaux de consultation ont été ouverts, 15 médecins ont consulté lors de ces créneaux. (schéma page 14)
- + Gardes de kinésithérapie respiratoire : 13 kinésithérapeutes ont participé, 56 jours de garde assurés, 40 séances réalisées. (schéma page 14).

MES : Mon Espace Santé ;  
 MT : Médecin Traitant ;  
 PS : Professionnels de Santé

## ÉVOLUTION DES CRÉNEAUX SNP OUVERTS EN CABINET, AU CHB ET AU CENTRE DE SANTÉ DE SUÈVRES

### Progression des créneaux



## OFFRES DE SOINS NON PROGRAMMÉS EN KINÉ RESPIRATOIRE

### Nombre de séances réalisées lors des gardes



JOURS DE GARDE ASSURÉS  
D'OCTOBRE 2024 À AVRIL 2025



## Mission 2 : Organisation de parcours pluriprofessionnels autour du patient

### Renforcer le lien ville-hôpital

- Référence du groupe de travail : Équipe salariée.
- Adhérents et partenaires sollicités : CHSVB, DAC Santé Escala 41, HAD du Loir-et-Cher, CPAM du Loir-et-Cher, Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP), cliniques privées, professionnels de santé libéraux.

#### Description de l'action :

- + La CPTS la Salamandre a poursuivi sa participation aux cellules des cas complexes du Dr Clara Motteau, médecin généraliste et de Mme Sophie Caillard, infirmière.

- + Animation d'un groupe de travail sur la thématique de l'insuffisance cardiaque qui a abouti à une soirée de présentation par l'ensemble des acteurs impliqués de leur place dans un parcours en sortie d'hospitalisation. Ce parcours reste à être validé et modélisé.

#### Description de l'action :

- + Action de dépistage du cancer du col de l'utérus par remise de kits d'auto-prélèvement lors de rendez-vous avec un gynécologue, un médecin ou une sage-femme.

- + Mobilisation des professionnels de santé et partenaires de la CPTS pour l'étape blésoise du Bus du Cœur des femmes.

#### Quelques chiffres :

- + Dépistage cancer du col de l'utérus : 15% de retour des kits délivrés (vs 11% lors de sollicitation par courrier)
- + Bus du Cœur des Femmes : 1 médecin généraliste, 1 infirmière, 1 gynécologue, 1 angiologue et 1 sage-femme de la CPTS se sont mobilisés au cours des 3 jours de présence du Bus du Cœur pour assurer environ 75 consultations.

**Handicap**

- **Référence du groupe de travail :** Juliette Nourisson, ergothérapeute.

- **Adhérents et partenaires sollicités :** professionnels de santé libéraux, HandiMobile 41 et PCO-TND (service du CHSVB), APF France handicap, MDPH, Cap Emploi.

**Description de l'action :**

- + L'événement marquant de cette année pour notre CPTS sur ce sujet a été l'organisation d'un après-midi pluriprofessionnel orienté sur les troubles « dys » à Blois. Cet événement fut l'occasion de réunir les professionnels de santé (neuropsychologue, psychomotriciennes, ergothérapeutes, orthoptistes, orthophonistes) et les partenaires du territoire afin de présenter au grand public les dispositifs existants. En clôture de cet après-midi, la compagnie Pih-Poh a joué son spectacle Dys sur Dix.

- + Notre CPTS a également acté la mise en place de l'accès direct pour les orthophonistes de notre territoire en l'intégrant dans notre nouveau projet associatif.



- + Poursuite du partenariat ville-hôpital via l'articulation entre la CPTS, HandiMobile41 et HandiConsult 41.

**FOCUS D'ACCÈS DIRECTS****LES SOINS EN ORTHOPHONIE****Lombalgie**

- **Référence du groupe de travail :** Adrien Lacko, kinésithérapeute.

- **Adhérents et partenaires sollicités :** professionnels de santé libéraux, DAC Santé Escalé 41, CHSVB.

**Description de l'action :**

- + Dans une logique « patient centrée », cette action doit permettre d'éviter l'errance thérapeutique des patients atteints de lombalgie persistante et d'optimiser leur prise en charge.

- + Diffusion du parcours de soin à destination des professionnels de santé de la CPTS.

**Cancer**

- **Référence du groupe de travail :** Sylvie Le Gall, kinésithérapeute.

- **Adhérents et partenaires sollicités :** Ligue contre le cancer, Pôle Santé Léonard de Vinci, DAC Santé Escalé 41, CHSVB, professionnels de santé libéraux.

**Description de l'action :**

- + Notre CPTS a pu, pour la première fois, organiser une soirée de rencontre pluridisciplinaire centrée sur le cancer du sein. Cette soirée s'est déroulée en deux temps : une partie présentation par les différents intervenants (radiologue, chirurgien gynécologue, chirurgienne plastique, kinésithérapeute) sur leurs rôles dans le parcours de soin et réadaptation et une seconde partie sous forme de table ronde pour interagir avec le public.

**Quelques chiffres :**

- + 25 participants, 7 professions de santé différentes représentées

**SOIRÉE CANCER DU SEIN**

Parcours de soins autour du cancer du sein en Loir-et-Cher

Interventions de spécialistes :

- radiologue → chirurgienne plasticienne
- chirurgien gynécologue → masseuse-kinésithérapeute

Suivies d'une table ronde constituée d'acteurs du territoire et d'un temps d'échange avec les participants

**JEUDI 14 NOVEMBRE**  
20/22h  
CPTS La Solomandre  
10 rue Claude Bernard  
41000 Blois

*(Illustration of a breast self-exam)*

Événement ouvert aux membres et partenaires de la CPTS  
Inscription gratuite à l'adresse [contact@cptslasolomandre.fr](mailto:contact@cptslasolomandre.fr)



## Mission 3 : Développer des actions territoriales de prévention

### Bien vieillir

• Référence du groupe de travail : Thibault Parenteau, ergothérapeute. Animatrice territoriale : Mme Fatima Aiboud, IPA libérale

• Adhérents et partenaires sollicités : professionnels de santé libéraux, ERVMA CHRU Tours, Grades e-Santé CVL, DAC Santé Escalre 41, Équipe Mobile Vieillissement et Maintien de l'Autonomie (EMVMA) de Blois.

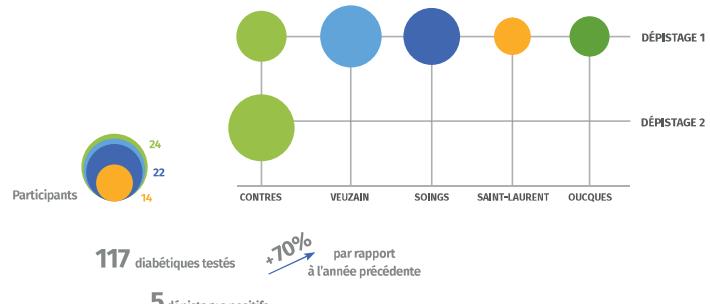
#### Description de l'action :

+ ICOPE est un dispositif promu par l'OMS et soutenu par les ministères de la santé et des solidarités qui vise à prévenir la perte d'autonomie pour permettre un vieillissement en bonne santé. Le territoire de la CPTS La Salamandre a été retenu pour le déploiement du dispositif sur la Région CVL (avec la CPTS O'Tours). Ainsi notre structure a assuré la coordination du déploiement expérimental du programme à l'aide d'outils numériques, d'organisation d'ateliers de dépistage mais également par la promotion auprès des professionnels de santé pour motiver leur adhésion au projet.

+ Plan antichute : dans la continuité du travail engagé lors de l'exercice précédent, en adéquation avec l'objectif national de diminution significative des chutes mortelles ou entraînant une hospitalisation des personnes âgées, notre CPTS a organisé plusieurs ateliers de prévention sur son territoire.

#### Quelques chiffres :

- + 639 STEP1 – première étape du dispositif permettant l'émission d'alertes en cas de fragilités de santé – ont pu être réalisés au cours de l'année.
- + 9 ateliers ont été animés sur notre territoire par un enseignant en activité physique adaptée ou un ergothérapeute.
- + Diffusion de 6 vidéos sur les mesures de prévention des chutes sur la chaîne YouTube de notre CPTS.
- + 50 PS du territoire se sont formés aux STEP et ont effectué des tests auprès des séniors.



### Prévention diabète

• Référence du groupe de travail : équipe salariée

• Adhérents et partenaires sollicités : professionnels de santé libéraux, DAC Santé Escalre 41, MSP et collectivités de notre territoire, Centre Hospitalier Simone Veil de Blois, CPAM du Loir-et-Cher.

#### Description de l'action :

+ Poursuite du déploiement du rétinographe pour le dépistage des rétinopathies et des maculopathies diabétiques en cohérence avec les besoins du territoire de notre CPTS.

#### Ces actions sont rendues possibles grâce aux partenariats entre :

- notre CPTS, qui mobilise les communes et professionnels de santé de son territoire,
- Santé Escalre 41, qui met à disposition le rétinographe et son personnel pour la gestion du planning,
- MSP et collectivités qui mettent à disposition leurs locaux pour recevoir l'action.

+ Cette année, en concertation avec Santé Escalre 41 et le Centre Hospitalier Simone Veil, notre CPTS a initié la rédaction d'un protocole de coopération locale qui permettra d'élargir le dépistage au-delà de la limite d'âge actuelle (70 ans). En effet, la pertinence et l'efficacité du dépistage de la rétinopathie diabétique par rétinographe chez les patients âgés sont soutenues par la littérature scientifique, en raison de leur risque accru, de la bonne performance des technologies actuelles et des bénéfices complémentaires pour le repérage d'autres pathologies oculaires fréquentes après 70 ans. Un plus grand nombre de personnes pourrait ainsi être ciblé par nos actions.

#### Quelques chiffres :

- + 117 personnes testées
- + 5 patients dépistés avec une rétinopathie diabétique
- + 6 actions de dépistage : Le Controis (x2), Veuzain-sur-Loire, Soing-en-Sologne, Oucques, Saint-Laurent-Nouan.

### Prévention Sport santé

• Référence du groupe de travail : Dr Carlos Rodrigues, médecin généraliste et médecin du sport.

• Adhérents et partenaires sollicités : professionnels de santé libéraux, DAC Santé Escalre 41, acteurs du sport-santé de notre territoire (enseignants en Activité Physique Adaptée, associations sportives...), Rugby Club de Blois.

#### Description de l'action :

+ Suite à un travail conjoint avec Santé Escalre 41 de recensement de l'offre en sport santé sur notre territoire, nous avons mis à disposition sur notre site internet une cartographie des différents acteurs sport-santé.



+ Comme les années précédentes, les professionnels de santé de notre CPTS se sont mobilisés pour participer au tournoi de rugby organisé par le RCB pour la promotion d'Octobre Rose.

#### Quelques chiffres :

- + 2 équipes ont été engagées sous les couleurs de la CPTS

+ 18 associations et 5 enseignants en APA répertoriés sur la cartographie



### Périnatalité et petite enfance

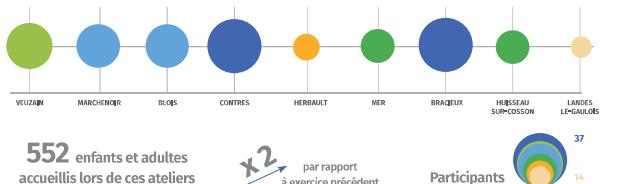
- **Référence du groupe de travail :** Amélie Pottier, masseur-kinésithérapeute.
- **Adhérents et partenaires sollicités :** professionnels de santé libéraux, ARS Centre-Val de Loire, Tout P'tits 41, Protection Maternelle et Infantile (PMI), communes du territoire, Caisse d'Allocations Familiales (CAF) 41, Relais Petite Enfance (RPE), EHPAD de Marchenoir.
- **Description de l'action :**
  - + Poursuite des ateliers « Bougeothèques » renommés « Atelier Grandir » : des professionnels de santé, adhérents de notre association, mettent en place et animent ces ateliers de motricité pour les enfants de 0 à 3 ans. Également une occasion d'échanges, ces temps permettent de répondre aux interrogations des parents et futurs parents sur le développement de leurs enfants (diversification alimentaire, vaccination, santé environnementale...).

Principalement mis en place dans des zones d'isolement social et/ou géographique, ces ateliers ont vocation à proposer un espace durable et fiable de ressources pour les familles.

- + Structuration, au sein du groupe de travail, autour de nouvelles thématiques comme la nutrition ou l'information autour du mouchage.
- + Participation à la Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel (SMAM), journée gratuite d'accompagnement à la parentalité.

#### • Quelques chiffres :

- + 30 Ateliers Grandir organisés sur le territoire ayant une expertise en soins pédiatriques
- + 552 enfants et adultes accueillis lors de ces ateliers



Participants

37

14

### Mission 4 : Gestion de crise

#### Mise en place d'un plan d'action en cas de crises sanitaires graves

- **Référence du groupe de travail :** Équipe salariée et Emmanuel Monory (référent professionnel de santé).
- **Partenaires sollicités :** professionnels de santé libéraux, MSP, URPS-ML Centre Val de Loire, ARS, établissements de santé, centres de secours.
- **Description de l'action :** Mise à jour annuelle du plan de gestion de crise en lien avec les partenaires.



### Mission 5 : Développement de la qualité et de la pertinence des soins

#### Réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP)

- **Référence du groupe de travail :** équipe salariée, pilotage et déploiement sur le territoire.
- **Adhérents et partenaires sollicités :** professionnels de santé libéraux, DAC Santé Escalade 41.
- **Description de l'action :** Le DAC 41 organise les RCP sur le département, à l'échelle de notre territoire notre CPTS assure la promotion de celles-ci et indemnise les professionnels de santé libéraux participants.
  - + Promotion et indemnisation de la participation des professionnels de santé libéraux aux RCP
  - + Inciter le repérage par les PS libéraux des patients ayant un parcours de santé complexe et l'adressage au DAC 41.



## Mission 6 : Accompagner les professionnels de santé sur le territoire

### Appui aux Structures d'Exercice Coordonné (SEC)

• Référence du groupe de travail : équipe salariée.

• Description de l'action :

+ Afin de structurer au mieux ses actions en s'appuyant sur les besoins et les ressources de son territoire, notre CPTS a poursuivi son travail de proximité en allant rencontrer les équipes des dispositifs d'exercice coordonné. Ces temps d'échanges participent notamment à l'évolution du plan de gestion de crise, au déploiement d'actions de prévention comme le dépistage de

la rétinopathie et maculopathie diabétique ainsi qu'à favoriser l'émergence de nouvelles actions comme le dépistage du cancer du col de l'utérus, du pied diabétique ou encore la construction de parcours pluriprofessionnels autour du patient.

### Appui aux professionnels, étudiants et retraités en santé

• Référence du groupe de travail : équipe salariée

• Partenaires sollicités : URPS-ML, ARS Centre-Val de Loire, professionnels de santé libéraux.

• Description de l'action :

+ Avec comme objectif de faciliter le repérage des professionnels de santé dans les possibilités de modes d'exercice qui s'offrent à eux, notre CPTS a créé, en lien avec l'URPS-ML et l'ARS, un livret de présentation exhaustif sur ce sujet.

+ En complément, nous avons mis en accès sur notre site internet un outil d'aide à l'orientation sur le mode d'exercice.



## GLOSSAIRE

ACI : Accord Conventionnel Interprofessionnel

AG : Assemblée Générale

ALD : Affection Longue Durée

ARS : Agence Régionale de Santé

CA : Conseil d'Administration

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CDOM : Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins

CHU : Centre Hospitalier Universitaire

CLS : Contrat Local de Santé

COPIL : Comité de Pilotage

CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

CPTS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

CREX lib : Comité de Retour d'Expérience libéral

CTS : Conseil Territorial de Santé

DAC : Dispositif d'Appui à la Coordination

EAPA : Enseignant en Activité Physique Adaptée

EMVMA : Équipe Mobile Vieillissement et Maintien de l'Autonomie

ERVMA : Équipe Régionale Vieillissement et Maintien de l'Autonomie

GIP : Groupement d'Intérêt Public

HAD : Hospitalisation À Domicile

ICCOPE : Integrated Care for Older People

IPA : Infirmier en Pratique Avancée

IRSN : Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire

ISG : Intervention Sociale en Commissariat et Gendarmerie

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

PDSA : Permanence Des Soins Ambulatoires

PMI : Protection Maternelle et Infantile

SAS : Service d'Accès aux Soins

SEC : Structure d'Exercice Coordonné

SMAM : Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel

SNP : Soins Non Programmés

URPS : Union Régionale des Professionnels de Santé

Rédaction : Rémi Delfour-Peyrethon et Florence Doury-Panchout

Conception graphique : Flamingo Communications

CPTS La Salamandre 02 54 70 71 72



10 rue Claude Bernard à Blois

Pour ne rien manquer de nos actualités

## SUIVEZ-NOUS



[cptslasalamandre.fr](http://cptslasalamandre.fr)

